

# VOEUX DU SACA /// 25 JANVIER 2018

## MATTHIEU MARIN, PRESIDENT DU SACA

Aujourd'hui, je suis présent devant vous pour vous souhaiter une bonne nouvelle année au nom des architectes et du SACA.

Je vous remercie d'être fidèles à ce rendez-vous et d'être de plus en plus nombreux pour donner toute cette force à nos échanges.

Je remercie tout particulièrement :

- Christian Tordo, adjoint au maire de Nice, délégué à l'Economie, l'Industrie, au Numérique, au Foncier et à l'Urbanisme, (représente Christian Estrosi, maire de Nice)
- Pierre Paul Leonelli, conseiller régional, président de l'AREA PACA, adjoint au maire de Nice, (représente Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Député européen)
- Jean Marc Giaume, adjoint au maire de Nice, délégué à l'Education et au Territoire Cœur de Paillon
- Philippe Gautier, président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des Alpes-Maritimes
- Alain Stemmelin, président de l'UNTEC
- Françoise Berthelot, présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes PACA
- Florence Rosa, présidente d'Envirobot BDM
- Paul Harnois, président du Syndicat des Architectes d'Intérieur
- Alain Philip, DGST Ville de Nice
- Olivier Sassi, directeur de l'EPA Plaine du Var
- Luc Albouy, chef de service du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine des Alpes-Maritimes et ses adjoints
- Yves Nacher, directeur du Forum d'Urbanisme et d'Architecture de la Ville de Nice

Et tous nos fidèles amis, architectes et partenaires (BET, bureaux de contrôle, économistes, entreprises ...) présents ce soir, ainsi que ceux qui voudront bien me pardonner de ne pas les avoir cités.

L'an passé, je vous avais raconté une partie de l'histoire des architectes et notre fonction au sein de la société, que nous sommes des libéraux au sens noble de la loi et il est utile de se remémorer que notre domaine qui est l'architecture, est reconnu d'intérêt public.

Le recours à l'architecte, à sa compétence et son audace **est**, pour tous, une garantie d'atteindre l'objectif commun de la qualité des projets privés, publics, neufs ou réhabilités.

Je ne cesserais de le répéter, convaincu que nous sommes de cet intérêt public.

Mais c'est surtout l'affaire de tous les acteurs de l'acte de bâtir que de participer à cet intérêt public, cela ne pourra positivement évoluer qu'au travers du travail commun et du dialogue ...

Je m'adresse donc en premier lieu à nos maîtres d'ouvrages, avec qui nous devons partager cette ambition et maintenir un dialogue permanent.

La société d'aujourd'hui a besoin de plus d'architecture et de plus d'architectes, c'est une évidence, mais cela doit se faire dans des relations plus saines, seul moyen d'atteindre à la fois un cadre de vie et des bâtiments à la parfaite qualité architecturale auxquels nos concitoyens ont droit, et aussi de se placer dans un cadre économique raisonné ... entendez par là, participer à l'économie locale, pouvoir travailler dans nos communes, notre département ...

L'architecte intervient-il assez sur les projets ? NON, il y a trop de missions partielles, notamment dans la promotion privée. Là où la maîtrise d'ouvrage Publique nous confie la maîtrise d'œuvre d'écoles, de lycées, d'aéroports, de logements sociaux, pourquoi ne saurions-nous pas réaliser vos logements, y

compris sur le chantier ? Messieurs les promoteurs et maitres d'ouvrages privés, il est urgent d'entamer un réel dialogue sur le sujet.

Je citerais le cas de l'OIN, où les premiers projets ont largement participé au développement des architectes « Nationaux », .....mais....., avec l'EPA il y a eu un dialogue et une écoute, aussi je salue la manière dont s'est déroulé récemment l'important concours du quartier Méridia, puisque les équipes d'architectes locaux et moins référencés ont été représentés dans toutes les équipes et que les architectes assureront le suivi de leurs chantiers.  
Continuons le dialogue !

Egalement à noter, le travail constructif réalisé avec l'Agence Régionale d'Equipeement et d'Aménagement pour la révision des procédures de consultation de Maîtrise d'œuvre, et plus précisément sur la phase « candidatures ».  
Celle-ci était devenue avec le temps pour le moins complexe, et cela nous demandait un travail très lourd pour constituer le dossier de candidature et apportait certainement trop de restrictions pour être recevable.

Une réflexion a été portée sur la présentation des candidatures. Cette réflexion a conduit l'AREA à réviser ses pièces afin d'en améliorer la compréhension et également à revoir les documents proposés aux candidats pour présenter leur candidature.

Un travail a également été mené sur les références pouvant être présentées par les candidats. Ce travail a fait l'objet d'échanges avec le SACA et a permis d'établir des typologies d'opérations et de préciser des capacités minimum et références pouvant être demandées. Ainsi par exemple pour répondre à un souhait émis par le SACA, les architectes peuvent maintenant mettre en avant leurs références sans restriction de temps.

En parallèle, l'AREA s'est efforcée de préciser l'analyse des candidatures. Afin de détailler et de rendre plus objectifs les choix effectués par le jury lors de la sélection des candidatures.

Là encore, continuons le dialogue avec l'AREA, mais aussi avec l'ensemble des maitres d'ouvrages publics et privés !

Cette année passée a été riche aussi en échanges avec nos partenaires de l'Acte de bâtir, notamment autour du sujet complexe de l'obtention des permis de construire, un grand chantier !

Le SACA a lancé une enquête sur cette thématique, ce qui nous a permis de connaître un peu mieux les freins et la réalité des blocages.

Avec la CCI et les partenaires de l'acte de Bâtir que sont les promoteurs, les syndicats de l'ingénierie, la Fédération du BTP 06, l'UPE 06, nous avons réalisé un certain nombre de séances de travail et d'échanges sur le sujet.

Il est bien évident que la diversité des communes quant à la gestion de l'instruction des permis de construire est pour le moins bien réelle, .....

Au sein de la Métropole NCA, nous avons eu une véritable écoute et certaines de nos revendications ont abouti puisque des commissions d'urbanisme sont à nouveau programmées et que les échanges restent constructivement ouverts.

Certaines communes à l'Ouest du Var, seraient bien avisées de venir travailler avec nous !

Avec Philippe GAUTIER, président de la Fédération du bâtiment, et l'UNSAFA, l'Office Départemental du Bâtiment et des Travaux Publics des Alpes Maritimes est de nouveau prêt à œuvrer pour la qualité de nos constructions, grâce au dialogue entre architectes et entreprises.

Continuons à dialoguer tous ensemble !

A l'initiative de notre nouveau gouvernement, un certain nombre de textes concernant le logement et bientôt le code de la construction, sont en profonde évolution.

On peut citer la loi ELAN, Evolution du Logement et Aménagement Numérique, la loi logement, et la simplification des Normes. Ces trois chantiers législatifs et réglementaires sont en cours et demandent une mobilisation et une implication de notre profession.

C'est pourquoi nous mobiliserons les parlementaires et sénateurs sur ces textes, afin de leur apporter notre expertise et notre expérience sur ces points.

Une nouvelle fois, c'est par les échanges et discussions que l'avenir se fera !

Vous l'aurez compris, il est essentiel que nous travaillions ensemble, et pas l'un à côté de l'autre : élus, maîtres d'ouvrage et architectes.

Tous les territoires ont droit à un aménagement de qualité, imaginé, conçu et réalisé par un architecte dans l'Intérêt Public.

C'est par le dialogue / la communication que vous les Elus, les maitres d'ouvrages publics ou privés, vous participerez avec nous à porter une ambition d'architecture.

Montrez-nous votre intérêt pour l'architecture et organisez-vous pour le bien public !

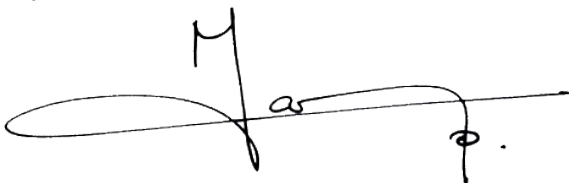
Avant de conclure, je voulais vous relire quelques lignes au propos un soupçon piquant parmi mes précédentes interventions en 2017 :

*« Des architectes vous en connaissez, ils sont parmi vous, dans vos familles, vos amis, ils travaillent près de chez vous et aujourd'hui où nos élus nous rappellent que bien évidemment une place pour les agences locales sera préservée dans les appels à candidature, que la région PACA adopte des résolutions pour favoriser l'accès des entreprises locales aux marchés locaux, qu'une Opération d'Intérêt National développe une importante opération d'aménagement de la plaine du Var, Montrez-nous que vous saurez tenir parole, les faits ne sont pas toujours là pour vous accréditer ! »*

Et bien, je suis retombé sur ces quelques lignes après avoir écrit tout ce qui précède, et cela m'a bien conforté dans l'idée qu'avec le dialogue tout avance et évolue positivement, patiemment, .... Donc continuons à espérer et travailler et nos rêves finiront par se réaliser,.... Par exemple, puisque ni l'administration, ni les politiques, ni les professionnels ne sont satisfait de la procédure de délivrance des permis, laissons les architectes s'auto-délivrer les permis de construire, nous sommes suffisamment compétents pour cela !!!!

Il me reste à vous souhaiter sincèrement une très bonne année, beaucoup de projets réussis pour cette nouvelle année 2018.

Matthieu Marin  
Président du SACA  
25 janvier 2018

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Marin', with a large, sweeping horizontal stroke underneath.